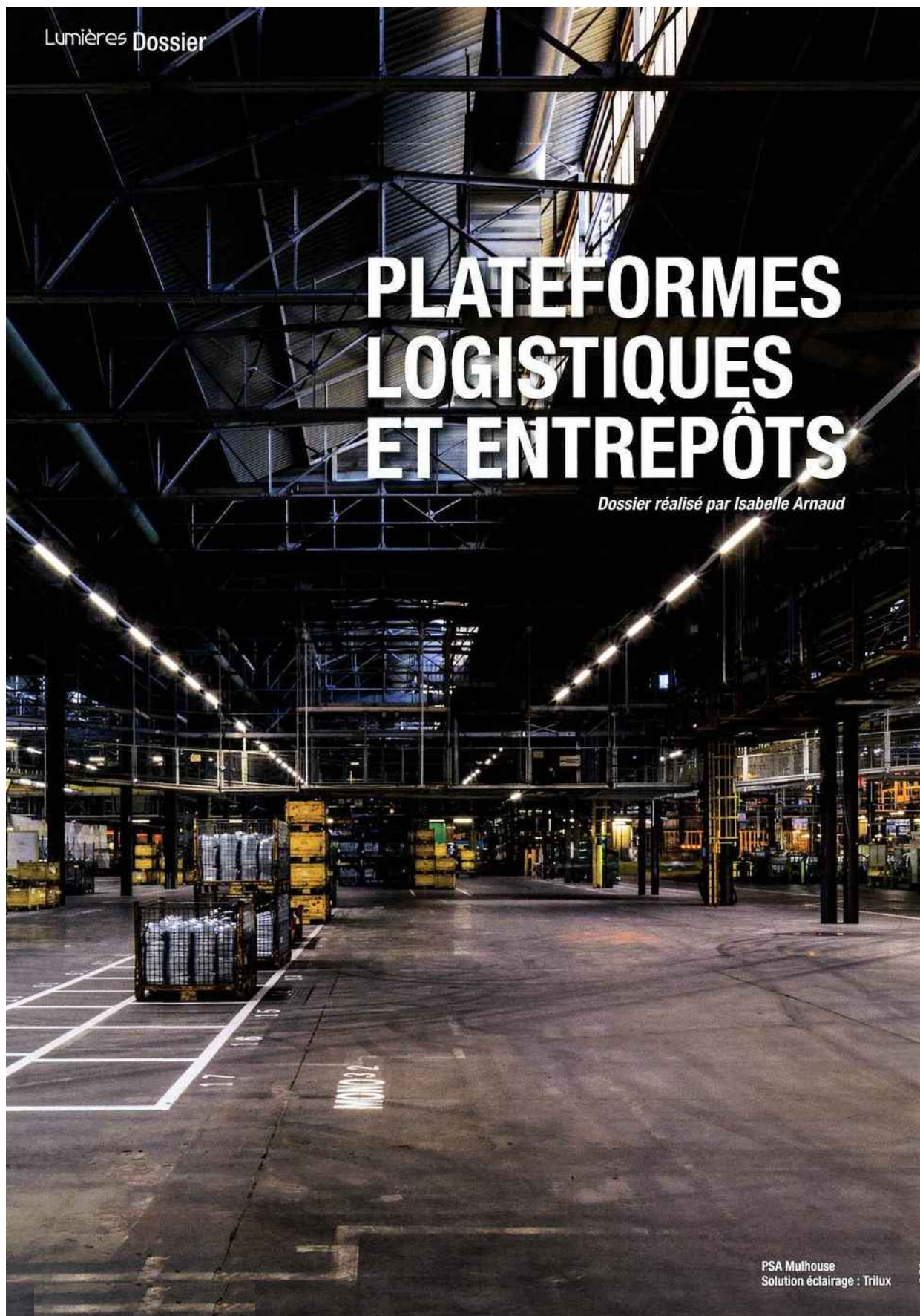
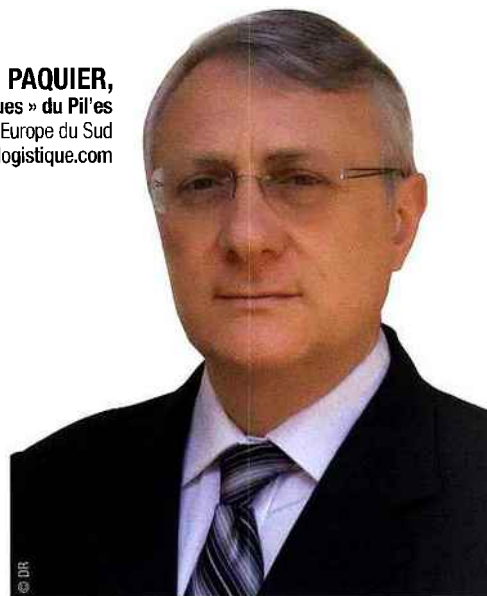






Dominique PAQUIER,
expert éclairage du Groupe « Solutions techniques » du Pôle
Pôle d'intelligence logistique, Europe du Sud
www.pole-intelligence-logistique.com



Une analyse globale pour un éclairage durable

Le Pôle d'intelligence logistique Europe du Sud, association loi 1901, est une grappe d'entreprises (CGET), Cluster d'entreprises des logisticiens et industriels en Rhône-Alpes qui fédère 85 adhérents et près de 350 professionnels. Ses objectifs : améliorer la compétitivité et la performance des entreprises, valoriser et promouvoir la logistique et ses savoir-faire. L'un des trois groupes de travail, « Solutions techniques », s'attache, entre autres missions, à promouvoir un éclairage durable dans un domaine où il représente l'un des postes de consommation les plus importants, voire le premier.

Comment définissez-vous les besoins en éclairage des plateformes logistiques ?

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les exigences et les contraintes en éclairage sont très diverses et dépendent à la fois du type d'activité, de la configuration des lieux. Un entrepôt de messagerie ou de e-commerce, une plateforme logistique frigorifique, ne présentent pas les mêmes besoins. L'éclairage artificiel est fonction de la configuration des lieux – des hauteurs sous plafonds qui varient de 6 à 14 m –, du temps d'occupation – certaines plateformes fonctionnent en 3/8, d'autres en journée seulement –, et de l'importance des apports en lumière naturelle. Dans tous les cas, il est essentiel de distinguer les différentes zones à éclairer : les circulations, les racks de stockage et les mezzanines, les zones de contrôle/picking/groupage et les quais de chargement, l'extérieur, etc. Quoi qu'il en soit, la première préoccupation des exploitants vise les économies d'énergie : les plateformes logistiques étant peu chauffées, l'éclairage devient le premier poste de consommation et il n'est pas toujours facile de faire le bon choix, qu'il s'agisse de rénovation ou de neuf. Les solutions ne sont pas universelles et il est indispensable de réaliser une analyse des besoins et une étude globale

de l'installation afin de trouver les solutions les mieux adaptées possibles à l'installation.

En quoi consiste cette analyse globale ?

Les premiers paramètres à prendre en compte sont évidemment les niveaux d'éclairement préconisés par la norme EN 12464. Ensuite, il faut connaître les temps d'allumage, les durées de vie des lampes ou des luminaires s'il s'agit de LED, déterminer les puissances à installer et calculer les puissances consommées, tenir compte des coûts des opérations pose/dépose et de maintenance (changement de lampes et nettoyage des luminaires), et toujours chercher à intégrer un système de gestion ou de délestage afin de limiter les consommations : seule cette étude globale permettra de calculer le temps de retour sur investissement et d'optimiser l'installation d'éclairage. L'éclairage est une affaire de spécialistes, il ne suffit pas d'acheter du matériel et de le poser n'importe où. La puissance et la qualité de l'éclairage des circulations et des racks, avec le trafic de chariots élévateurs, demandent une certaine uniformité ; l'éclairage de mezzanines pour les petites pièces ou celui des postes de contrôle et finition exigent un niveau d'éclairement plus élevé ; celui des quais ou des extérieurs fait appel à d'autres

exigences. Une fois cette étude réalisée, il reste à déterminer le matériel et les technologies à mettre en œuvre afin de répondre au mieux à tous les besoins, tout en tenant compte des contraintes budgétaires et des impératifs de retour sur investissement.

La gestion de l'éclairage est donc, selon vous, la solution aux économies d'énergie ?

Absolument et dans tous les cas : même si les exploitants ne sont pas tous en mesure de refaire entièrement l'éclairage pour des raisons de contraintes budgétaires. En plus du nettoyage des luminaires et du changement des lampes (tout en restant en iodures métalliques par exemple), une simple régulation avec asservissement aux apports de lumière naturelle permet déjà d'économiser 30 à 50 % sur la facture d'électricité. Une plateforme logistique comportant des zones d'opérations multiples, des aires de convoyage automatique, nécessite un système de gestion plus complexe, par exemple avec des luminaires LED communicants et des détections de présence pour optimiser l'adaptation aux différentes activités. Les solutions 100 % LED permettent des modernisations économes en énergie et très efficaces, avec la réalisation de fonctions telles que l'allumage instantané sur détection de présence, qui est l'arme absolue pour les zones où il y a peu d'activité. Leur durée de vie, leur faible consommation, leur capacité à fonctionner avec des systèmes de gestion constituent les atouts indiscutables des LED, à condition que leur mise en œuvre soit confiée à des spécialistes. ■

Propos recueillis par Isabelle Arnaud